GYM
VALAIS
WALLIS

Règlement de concours

Championnat Valaisan Gymnastique

Sion, 22 et 23 mai 2027

I. GÉNÉRALITÉS

1. RESPONSABILITÉ

Le CHAMPIONNAT VALAISAN de gymnastique est placé sous la responsabilité du CT de Gym Valais-Wallis et est organisé par la société de gymnastique **Sion-Fémina.**

2. DÉROULEMENT DES CONCOURS

Date: 22-23 mai 2027
Lieu: Salle de l'EPTM, Ch. St Hubert 2, 1950 Sion

3. DISCIPLINES

- Tests Mini 1A – 1B – 1C qualifiés
- Tests Jeunesse 1A – 1B – 1C qualifiés
- Tests Jeunesse 2A – 2B – 3 qualifiés
- Tests Active 4 – 5 – 6 – 7 qualifiés
- Individuels **Jeunesse B** (7 à 12 ans), **Jeunesse A** (13 à 16 ans y compris)
- Individuels **Active** et **35+**
- Gym à deux **Jeunesse B**, **Jeunesse A**
- Gym à deux **Active** et **35+**
- Teams (3 à 5 gymnastes) **Jeunesse B**, **Jeunesse A**
- Teams **Active** et **35+**
- Super finale: tests 3 à 7, avec les 12 gymnastes ayant obtenu les notes les plus hautes dans les tests. La super finale aura lieu le dimanche.

4. PARTICIPATION

- Gymnastes de Gym Valais-Wallis concourant en gymnastique.
- Chaque gymnaste doit se munir de sa carte de membre FSG.
- Conformément au règlement, les participantes déclarées comme membre actifs FSG, sont assurées auprès de la CAS de la FSG pour la responsabilité civile, les bris de lunette et les accidents.

⚠ **Les sociétés ont l'obligation d'inscrire un juge pour 15 gymnastes (minimum 2 tests par juge). Si aucun juge n'est inscrit, les gymnastes concourent sans être classées. Si le nombre de juges est insuffisant, la société sera sanctionnée par une amende.**
Les personnes inscrites comme juge ne seront considérées comme tel qu'à la condition d'avoir suivi le cours de juge valaisan. En cas d'empêchement majeur, elles devront s'adresser à Mélodie Mariéthoz pour bénéficier d'un coaching personnel lors d'un entraînement de gymnastique.
Les juges annoncées pour la saison sont considérées d'office comme présentes aux concours, à moins d'annoncer des absences par email à Anne Gay-Balmaz avant le 15 janvier 2027.

⚠ **Pour obtenir un brevet de juge cantonal, les personnes en formation doivent obligatoirement juger les 3 concours.**

- En cas de consommation avérée de produits illicites par un/une gymnaste, la direction de concours se réserve le droit de l'exclure de la compétition.
- Les participants et les membres du public présents aux concours organisés par Gym Valais-Wallis sont informés que des photographies et vidéos pourront être prises. Ces supports pourront ensuite être utilisés par Gym Valais-Wallis pour des actions de communication (site internet, réseaux sociaux, publications internes).

5. INSCRIPTIONS

- Les inscriptions doivent se faire au travers de la plateforme FSG Contest 2.0. Un guide d'utilisation est à disposition sur le site internet de Gym Valais-Wallis.
- Les gymnastes doivent d'abord être inscrits dans FSG-Admin pour pouvoir être retrouvés dans le système FSG Contest 2.0. Les membres inscrits dans la catégorie *Adultes Light* ne peuvent pas participer aux compétitions.
- Des frais seront facturés aux sociétés pour toute modification ou mutation apportée aux inscriptions après le délai d'inscription. Cela inclut des modifications sur le nom, le prénom, la date de naissance ou la catégorie de concours. Les modifications sur la liste de passage définitive seront également facturées.

Catégories Individuel, Gym à deux et Team :

- Ouverture des inscriptions: **15 décembre 2026**
  Délai d'inscription: **20 janvier 2027**
- Aucune inscription après ce délai ne sera prise en considération.

Catégories Tests Mini, Jeunesse et Active :

- La liste des gymnastes qualifiés sera transmise aux sociétés peu après la fin des concours de qualification. Les sociétés devront ensuite inscrire à nouveau leurs gymnastes qualifiés dans le système d'inscription.
- Ouverture des inscriptions : **19 avril 2027**
  Délai d'inscription : **25 avril 2027**
- Seuls les gymnastes qualifiés peuvent être inscrits. Toute inscription d'un gymnaste non qualifié sera supprimée.

6. FINANCE

- Finance d'inscription : CHF 25.00 par gymnaste et par catégorie Individuel ou Test
  CHF 35.00 par paire pour la catégorie Gym à deux
  CHF 45.00 par équipe pour la catégorie Team
- Dès la clôture finale des inscriptions, une QR-facture est envoyée par e-mail à l'adresse de facturation indiquée lors de l'inscription.
- Veuillez utiliser exclusivement la QR-facture pour régler les frais d'inscription. Aucun paiement ne doit être effectué sur le compte de Gym Valais-Wallis avant sa réception.
- Délai de paiement : **27 mai 2027**
  Une amende sera facturée aux sociétés en cas de retard de paiement.
- Les finances d'inscriptions ne seront pas remboursées, même sur présentation d'un certificat médical.
- Chaque gymnaste inscrit recevra un prix souvenir, y compris pour les gymnastes absents. Ces prix doivent être retirés par la monitrice après la proclamation des résultats.

7. TENUE

- Tous les gymnastes participant au Championnat valaisan de gymnastique de Gym Valais-Wallis sont tenus de se présenter pour la cérémonie de la distribution des prix.
- Lors des défilés, les gymnastes accompagnés d'une monitrice par société se présentent en tenue gymnique.
- Les gymnastes qui ne se présentent pas à la proclamation des résultats ne reçoivent ni médaille ni distinction. Exception sera faite pour les absences justifiées annoncées au préalable à la direction de concours.

- Toutes les monitrices se présentent sur la place de concours en tenue gymnique. Elles seront un exemple pour les gymnastes. La direction de concours se réserve le droit d'exclure une monitrice, dont la tenue ne serait pas conforme.
- Merci de respecter les règles élémentaires de savoir-vivre dans les gradins, les vestiaires et sur l'emplacement de concours. Une attitude fair-play est attendue de la part des gymnastes, des moniteurs et des spectateurs.
- Les vestiaires sont réservés aux gymnastes. Les moniteurs de chaque société font respecter cette règle.

8. CARTES DE TESTS

- Elles peuvent être apportées à la responsable manifestation, remplies par la monitrice avant la compétition.
- Les cartes signées de tous les tests seront remises après la remise de prix.
- Aux monitrices de remplir les notes.

9. RÉSULTATS

- Ils seront affichés dans les locaux de compétition après les résultats. Il n'y aura pas de version imprimée pour les sociétés.
- Ils seront également publiés sur le site www.gymvalais.ch après la dernière proclamation de la journée.

10. CLASSEMENT

- Les gymnastes peuvent concourir une seule fois dans chaque catégorie.
- Médailles pour les 3 premiers des catégories Test, à condition d'avoir obtenu une moyenne de 8.50 au minimum.
- Médailles pour les 3 premiers des catégories Individuel et Gym à deux.
- Trophées pour les 3 premiers de chaque catégorie Team.
- Distinctions pour le 30 % des gymnastes de chaque catégorie. Pour les catégories Tests, la distinction est remise à condition d'avoir obtenu une moyenne de 8.50 au minimum.

II. PRESCRIPTIONS DE CONCOURS

1. POSSIBILITÉS DE CONCOURS

• M1A	Mini 1A	sans engin	2020-2019
• M1B	Mini 1B	balle	2019-2018
• M1C	Mini 1C	ruban	2018-2017
• J1A	Jeunesse 1A	sans engin	2018-2016
• J1B	Jeunesse 1B	massues	2018-2014
• J1C	Jeunesse 1C	cerceau	2018-2014
• J2A	Jeunesse 2A	sans engin – corde	2018-2012
• J2B	Jeunesse 2B	ruban – balle	2018-2012
• J3	Jeunesse 3	balle – cerceau – massues	2018-2010
• A4	Active 4	balle – s/engin – massues	
• A5	Active 5	corde – cerceau – ruban	avoir réussi test 4
• A6	Active 6	balle – corde – s/engin	avoir réussi test 5
• A7	Active 7	balle – massues – cerceau – ruban	avoir réussi test 6

• GEM3B	Individuel avec engin à main, Jeunesse B	1 passage
• GEM3A	Individuel avec engin à main, Jeunesse A	1 passage
• GEM2	Individuel avec engin à main, Actifs	1 passage
• GEM1	Individuel avec engin à main, 35+	1 passage
• GEO3B	Individuel sans engin à main, Jeunesse B	1 passage
• GEO3A	Individuel sans engin à main, Jeunesse A	1 passage
• GEO2	Individuel sans engin à main, Actifs	1 passage
• GEO1	Individuel avec engin à main, 35+	1 passage
• GPM3B	Gym à deux avec engin à main, Jeunesse B	1 passage
• GPM3A	Gym à deux avec engin à main, Jeunesse A	1 passage
• GPM2	Gym à deux avec engin à main, Active	1 passage
• GPM1	Gym à deux avec engin à main, 35+	1 passage
• GPO3B	Gym à deux sans engin à main, Jeunesse B	1 passage
• GPO3A	Gym à deux sans engin à main, Jeunesse A	1 passage
• GPO2	Gym à deux sans engin à main, Active	1 passage
• GPO1	Gym à deux avec engin à main, 35+	1 passage
• GTM3B	Team avec engin à main, Jeunesse B	1 passage
• GTM3A	Team avec engin à main, Jeunesse A	1 passage
• GTM2	Team avec engin à main, Actifs	1 passage
• GTM1	Team avec engin à main, 35+	1 passage
• GTO3B	Team sans engin à main, Jeunesse B	1 passage
• GTO3A	Team sans engin à main, Jeunesse A	1 passage
• GTO2	Team sans engin à main, Actifs	1 passage
• GTO1	Team sans engin à main, 35+	1 passage

2. DIRECTIVES

- Les gymnastes peuvent concourir une seule fois dans chaque catégorie
- Les gymnastes peuvent participer au maximum à 3 catégories ; l'ordre de passage ne sera pas pris en compte.
- En Gym à deux, c'est l'âge du gymnaste le plus âgé qui détermine la catégorie de concours.
- Pour ouvrir les catégories Individuel/Gym à deux/Team, avec ou sans engin, il faut un minimum de 3 participants à l'inscription. S'il y a un nombre insuffisant d'inscriptions, le CT de Gym Valais-Wallis se réserve le droit de faire un regroupement à l'intérieur d'une même catégorie d'âge ou de fusionner les catégories avec et sans engin. Dans ce dernier cas, un gymnaste ne pourra effectuer qu'un seul passage.
- Un manque flagrant de fair-play de la part d'un gymnaste (écarts de langage sur et en dehors du praticable, non-respect du matériel, non maîtrise de soi…) sera sanctionné par une déduction d'ordre de 0.5 points sur la note finale.

3. MUSIQUE

- Pour les catégories Individuel, Gym à deux et Team, la durée du programme doit être comprise entre 2 min et 3 min 30. Elle est calculée du début à la fin de la musique.
- Délai pour envoi de la musique: **9 mai 2027**
  La musique doit être téléchargée dans FSG Contest 2.0. Passé le délai, il n'est plus possible de télécharger ou de modifier la musique téléchargée.
- Si la musique (dans sa version définitive) n'a pas été téléchargée dans l'outil d'inscription, une déduction d'ordre de 0.2 est appliquée.
- Prévoir une clé USB avec la musique comme support de réserve. Il est autorisé d'enregistrer plusieurs musiques sur une même clé. Les fichiers audios doivent porter le nom du gymnaste.

- Si pour des raisons inconnues, la musique s'arrête durant la production, le J1 doit immédiatement interrompre la production, celle-ci peut être refaite sans déduction d'ordre. Si l'interruption de la musique est imputable au gymnaste, la production peut également être recommencée, mais avec une déduction d'ordre, selon les points 2.8.2 et 2.14.1 des directives de gymnastique 2026.

4. ORDRE DE PASSAGE

- Liste établie préalablement et affichée le jour même dans les locaux de compétition.

5. JUGEMENT

- Selon les directives Gymnastique FSG en vigueur lors du concours.
- Si un gymnaste abandonne le test et quitte la surface de compétition, il n'a pas le droit de le refaire et sera évalué avec la déduction maximale. Cela veut dire que la note sera de 4.00 points. Exception sera faite pour les tests Mini, pour lesquels le gymnaste peut repasser son test à la fin du test avec une déduction de 1.0.
- Si un gymnaste interrompt son exercice, mais ne quitte pas la surface de compétition, il sera évalué uniquement sur la partie qu'il a exécutée.
- En cas de suspicion d'erreur ou de problème, les sociétés doivent s'adresser uniquement à la responsable de la manifestation, Anne Gay-Balmaz, sous peine de déductions aux gymnastes de la société.

6. TITRE DE CHAMPIONNE VALAISANNE

- Le titre de « Championne valaisanne » est attribué à la première de chaque catégorie.

7. SUPERFINALE

- La superfinale est disputée à la fin des concours avec les 12 gymnastes qualifiées.
- Les tests Jeunesse 3, Active 4, Active 5, Active 6 et Active 7 sont concernés.

Qualifications

- Sont qualifiées pour la super finale les gymnastes ayant obtenu les 12 meilleures notes lors du tour principal, indépendamment du test. Une seule note par gymnaste (la meilleure) est retenue. En cas d'ex-aequo, la deuxième meilleure note est considérée.
- Les qualifiées seront appelées dès la fin des concours par le speaker.

Déroulement

- La super finale se déroule sur un total de 3 rounds lors desquels les gymnastes s'affrontent en combat à élimination directe. A chaque round les gymnastes choisissent un seul exercice de leur test à présenter au jury. Le gymnaste ayant obtenu la meilleure note passe au round suivant, l'autre est éliminé. En cas d'égalité, le gymnaste ayant obtenu la meilleure note « Test » passe au round suivant. Si cette dernière est égale pour les deux gymnastes, la note du tour qualificatif sera prise en compte.
- Les exercices présentés ne peuvent pas être répétés lors des rounds suivants. Le tour final consistera à l'affrontement des 3 meilleurs gymnastes pour les places 1, 2 et 3.

Ordre de passage

- La liste de départ sera tirée au sort et annoncée par le speaker le jour de la Superfinale. Elle est affichée à l'entrée de la salle.

Séance d'information

- Les gymnastes qualifiés et leurs moniteurs reçoivent de plus amples informations lors d'une séance d'information avant le début de la super finale. **La participation à la séance d'information est obligatoire.** À cette occasion les gymnastes annoncent également l'exercice choisi pour le premier round.

III. DISPOSITIONS FINALES

- Tout acte de violence, physique ou verbale, de la part de tout individu, y compris du public, envers un gymnaste, un moniteur, un juge ou toute autre personne entraînera des sanctions, pouvant aller jusqu'à la disqualification du gymnaste ou de la société concernée.
- Tout individu qui agit contrairement aux prescriptions et directives sera soumis à des sanctions adaptées à la gravité de la faute commise.
- Des réclamations éventuelles relatives aux concours sont à formuler par écrit à Anne Gay-Balmaz dans les 15 minutes qui suivent la fin des concours de la catégorie concernée, moyennant un versement de CHF 100.-. Les décisions prises suite aux réclamations sont sans appel.
- Tous les cas non prévus dans les présentes prescriptions de concours seront étudiés par le CT de Gym Valais-Wallis.
- Les décisions prises sont sans appel.

Le Comité Technique Gym Valais-Wallis
Novembre 2026

Merci de votre collaboration et de votre participation !
Gym Valais vous souhaite, ainsi qu'à vos gymnastes, plein succès pour les compétitions à venir

---